

Formations

Incendie :

ESI : Équipier de seconde intervention

Prérequis : Age minimum 18 ans. Compréhension orale et écrite du français.

Durée : 7h sur 1 jour

Public ciblé : Formation destinée au personnel désigné par le responsable d'établissement.

Participants : 4 à 10 apprenants

Tarifs : Formations intra entreprise sur devis personnalisé sous 24 à 48h.

Formation inter entreprise et individuelle : 220 € par participants

Objectif de la formation : L'apprenant sera capable à l'issue de la formation :

- De permettre à une équipe désignée d'intervenir efficacement sur un début d'incendie.
- Prendre le relais des Équipiers de Première Intervention EPI et devenir les agents incendie de l'entreprise.
- D'être capable de mettre en œuvre et d'utiliser le matériel de lutte contre l'incendie dont dispose l'établissement.

Programme de la formation :

Les fondamentaux face à un Incendie :

- Triangle du feu.
- Différentes classes de feu.
- Modes de propagation.
- Comportement au feu des matériaux et éléments de construction.
- Dégagement d'urgence.
- Conduite à tenir face à une personne intoxiquée par des fumées ou brûlée.
- Alerte/Alarme.

La sécurité incendie dans votre établissement :

- Moyens de secours de l'établissement : liste de vos moyens de secours.
- Moyens de première et deuxième intervention.
- Moyens de protection individuels et collectifs.
- Moyens d'extinction : utilisation du Robinet d'Incendie Armé (R.I.A.), différents types d'extincteurs.

Évacuation :

- Rôle des guide-files, serres-files et responsables d'évacuation.
- Point de rassemblement.

Appareils Respiratoires Isolants A.R.I. :

- Description des appareils
- Comment effectuer une reconnaissance
- Les contraintes physiologiques

Le permis de feu :

- Comment établir un permis de feu.

Notions d'explosimétrie.

Conduites à tenir face à des feux spécifiques, notamment feux de solvant, etc...

Synthèse et bilan de la formation :

- Débriefing avec notre intervenant.

Exercices pratiques d'extinction sur feux réels

Lieu : En salle et en extérieur.

Renouvellement : conseillé tous les ans.

Formateur : Formateur Sapeur-pompier en activité.

Suivi et Évaluation : En présentiel avec émargement, évaluation continue durant la formation.

Attribution finale :

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.

Un aide-mémoire est remis aux participants.